

**SAS NASS & WIND**

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 40 000 Euros**

**Siège Social :
« Le Vergier »
56530 GESTEL**

RCS LORIENT : 440 177 673

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA
REDUCTION DU CAPITAL PAR ANNULATION DE PARTS**

(Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Juin 2009)

• **COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Hervé LE DONNANT
François CAZÉE
Stéphane KERDAT
Gilles DELAMOTTE
Lydia BRIAND
Anne-Françoise DUGOR
Guillaume DE MAILLÉ

• **SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES**

Membre de la compagnie
régionale de Rennes

• **PRAXIS AUDIT**

59 avenue de la Marne BP 387
56009 VANNES cedex
tél. : 02 97 63 42 79
fax : 02 97 40 30 88
vannes@praxis-vannes.fr
www.praxis-vannes.fr
S.A.R.L au capital de 8 000 euros
Siret 398 960 288 00024
Code APE 6920Z

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Nass & Wind, et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-204 du Code de Commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières. Elles ont consisté notamment à vérifier que la réduction du capital ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction de capital envisagée qui réduira le capital de votre société, actuellement de 40 000 € (Quarante mille euros), à 28 200 € (vingt huit mille deux cent euros).

Fait à Vannes, le 12 juin 2009,

Le Commissaire aux Comptes,

PRAXIS AUDIT,

Hervé LE DONNANT.